

DOSSIER THÉMATIQUE :

QUELLES RESSOURCES POUR QUEL DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE ?

Entretien



Ressources naturelles, rentes et gouvernance en Afrique subsaharienne : réflexions d'un géographe africaniste. Entretien avec Géraud Magrin

Par Frédéric Monié



10

Géraud Magrin

Professeur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (UFR 08- Géographie), France
Contact: Geraud.Magrin@univ-paris1.fr

Citation

MAGRIN, G. Ressources naturelles, rentes et gouvernance en Afrique subsaharienne : réflexions d'un géographe africaniste. Entretien avec Géraud Magrin. **Boletim GeoÁfrica**, v. 2, n. 7, p. 10-20, jul.-set. 2023

Qui est Géraud Magrin ? Ancien élève de l'ENS de Fontenay-Saint Cloud et agrégé de géographie, Géraud Magrin est géographe, professeur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (UFR 08- Géographie) et directeur de l'UMR 8586 Prodig (2019-2024). Il est également co-directeur du master DynPed (Dynamiques des pays émergents et en développement) à Paris 1 et président de la commission « Développement et tropicalités » du Comité national français de géographie (CNFG). Il a dirigé ou co-dirigé 10 thèses et il encadre ou co-encadre actuellement 11 thèses, presque toujours en lien avec ses thématiques et ou terrains de recherche. G. Magrin a réalisé sa thèse sur les transformations du sud du Tchad (2000), dans le cadre du Cirad, avec lequel il commence sa carrière (2001-2014). Il sera notamment affecté à la section de géographie de l'Université Gaston Berger de Saint Louis



(Sénégal) pour appuyer des activités de recherche d'accompagnement sur la gestion décentralisée des territoires. Ses travaux portent sur la gouvernance des ressources naturelles en Afrique du Centre et de l'Ouest – décentralisation, aménagement des bassins fluviaux et zones humides (vallée du Sénégal, lac Tchad), impact des activités minières et pétrolières sur les territoires, à partir de terrains principaux au Tchad, au Sénégal, en Mauritanie et plus récemment en Côte d'Ivoire. Son Habilitation à diriger des recherches, *Voyage en Afrique rentière* (publiée en 2013), questionne l'inscription

territoriale et les possibilités de bifurcation de systèmes politico-économiques rentiers à la faveur de dynamiques de régulation associées à la mondialisation et de la transformation démographique et urbaine du continent. Au cours des dernières années, G. Magrin travaille plus spécifiquement sur les configurations de gouvernance associées aux activités minières artisanales au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Il s'intéresse également à la manière dont les notions d'Anthropocène et de transition renouvelent l'analyse du développement.

Entretien avec Géraud Magrin¹

GeoÁfrica. *En 2000, vous avez soutenu à l'Université Panthéon-Sorbonne (France) une thèse de doctorat intitulée **Le sud du Tchad en mutation : des champs de coton aux sirènes de l'or noir**. Pourriez évoquer la trajectoire académique qui vous a emmené à choisir ce sujet de recherche ?*

11

Le hasard a joué un rôle important dans ce choix. J'avais été initié aux études africaines en réalisant un mémoire de recherche de maîtrise (master 1) à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne sur l'approvisionnement vivrier de Libreville, au Gabon (1993-1994). Puis j'ai passé le concours de l'agrégation (concours de recrutement des enseignants du secondaire en France). Dans ce cadre, j'ai été très intéressé par le programme d'histoire contemporaine, qui portait sur « L'Europe et l'Afrique de 1898 à 1975 ». Pour me divertir utilement des contenus au programme, j'ai découvert l'œuvre du grand écrivain malien Amadou Hampâté Ba, et le tableau qu'il dresse de la mise en relation à la fois tragique et féconde culturellement des sociétés sahéennes avec l'extérieur, à travers la colonisation, m'a passionné et donné une grande envie de poursuivre mes recherches au Sahel.

Mon directeur de recherche, Roland Pourtier, était plutôt spécialiste de l'Afrique centrale forestière. Mais il m'a signalé la possibilité de mener une étude dans le cadre de programmes de recherche du Cirad dont il avait connaissance au Tchad, menés par Jean-Philippe Tonneau (bien connu des géographes brésiliens) et Marie-Françoise Courel (EPHE). Je fais donc mon DEA

¹ L'entretien a été réalisé par courriel. Les réponses ont été reçues le 09/09/2023



(master 2) sur les transformations des rives méridionales du lac Tchad sous l'influence de la demande urbaine. Nous étions à la fin des années 1990. Le Tchad s'apprêtait à devenir producteur de pétrole, et R. Pourtier, très intéressé par les questions géopolitiques, m'incita à étudier les transformations de cette région sous l'effet de l'exploitation pétrolière.

Comme souvent, la chronologie de ce grand projet ne suivit pas exactement celle de la recherche : du fait d'oppositions multiples de la société civile internationale et de cours du pétrole défavorables, le chantier pétrolier prit du retard et les premiers coups de pioche de la construction des infrastructures retentirent au moment même où j'achevais la rédaction de ma thèse (été 2020). Celle-ci constitue donc une sorte de tableau dynamique de cette grande région du sud du Tchad, historiquement construite autour de la culture coloniale du coton, à l'aube de l'exploitation pétrolière.

GeoÁfrica. *Au cours de la seconde moitié du XXème siècle, divers chercheurs ont formulé des théories sur les « économies d'enclaves », la « malédiction des ressources » ou le « paradoxe de l'abondance ». Quels sont les principaux apports analytiques de ces théories ? Quelles sont leurs limites ?*

12

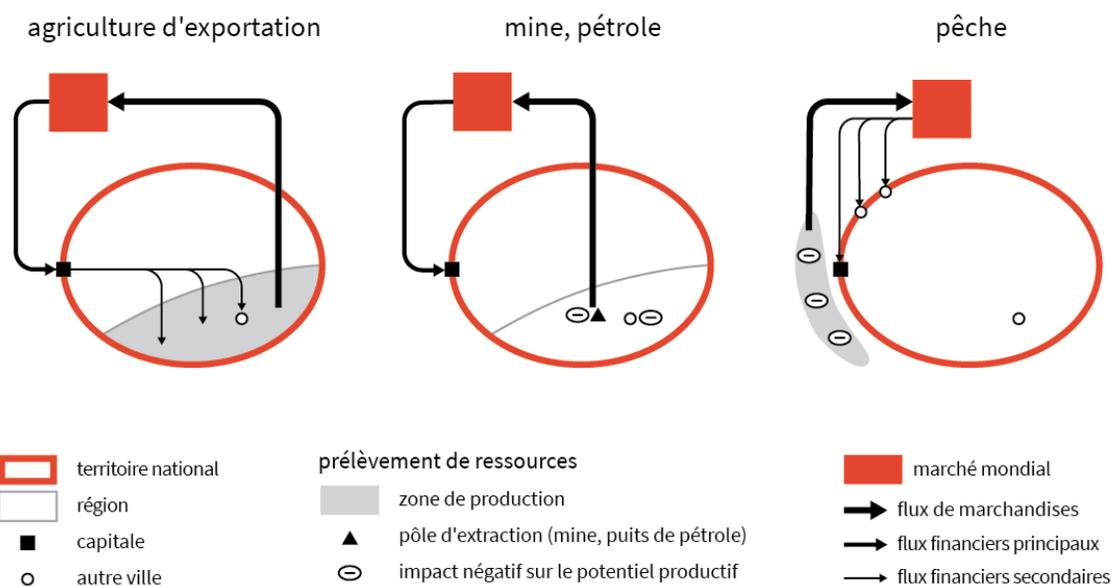
Ces modèles d'analyse ont été principalement proposés dans le champ de l'économie, des sciences politiques ou de l'économie politique. Pour le dire simplement, la « malédiction des ressources » (AUTY, 1994) et le « paradoxe de l'abondance » (KARL 1997), désignent cette idée contre-intuitive selon laquelle, dans les pays aux institutions faibles, l'abondance des ressources naturelles s'accompagne à long terme d'une série de problèmes graves et récurrents : contre-performances macro-économiques, problèmes de gouvernance, conflits. Ces travaux se fondent notamment sur des approches quantitatives utilisant l'économétrie et des bases de données à l'échelle nationale sur de longues périodes.

Les économies d'enclave relèvent d'un champ connexe mais distinct, à peu près contemporain (fin des années 1980) : elles désignent des formes économiques extraverties qui n'ont pas ou très peu d'effets – et notamment pas les effets d'entraînement attendus – sur les autres secteurs de l'économie. L'exploitation des ressources naturelles peut illustrer cette figure de l'économie d'enclave, et on peut l'aborder d'un point de vue très géographique : des champs de pétrole spatialement restreints, protégés par des dispositifs de clôture, comme ceux que Nicolas Donner (2011, 2014) ou moi-même (MAGRIN et VAN VLIET 2005) avons pu étudier au Tchad, sont



connectés matériellement à l'extérieur par un oléoduc (pour exporter le brut) et un aéroport, mais entretiennent peu de liens avec l'arrière-pays rural où ils sont enchâssés (peu d'emplois, peu de flux de produits agricoles, de sous-traitance). C'est la rente – la part reçue par l'Etat en échange du droit d'exploiter ses ressources – qui fait la connexion entre le territoire national et le système pétrolier, mais celle-ci se concentre dans la capitale, avec tous les enjeux de gouvernance afférents. L'économie pétrolière est bien une économie d'enclave, avec des externalités principalement négatives dans les territoires d'extraction, et des revenus distribués de manière très inégales entre l'Etat et les entreprises extérieures, d'une part, et au sein du pays, en faveur des acteurs politiques dominants qui tiennent le pouvoir d'Etat dans la capitale.

Économie d'extraction



Géoconfluences 2017, d'après G. Magrin, 2013

Selon moi, ces grilles d'analyse ont une certaine utilité pour penser les effets de l'exploitation des ressources naturelles, à condition de les utiliser de manière critique, en évitant le déterminisme latent qu'elles recèlent (on n'échappe pas à une malédiction) et en prenant en compte à la fois les effets de contingence et la complexité des facteurs historiques et géographiques qui font la trajectoire politico-économique des pays. D'une part, certains pays du Sud global ont su construire dans l'histoire des trajectoires de développement sur les rentes tirées des ressources naturelles –



que l'on songe par exemple au Brésil, au Chili, à l'Afrique du Sud, au Botswana, à la Malaisie, à l'Indonésie, aux pays du Golfe, voire à la Chine. D'autre part, la question des échelles est essentielle pour penser les coûts et bénéfices. La prospérité industrielle et donc le développement de la France s'est pour partie construite sur les territoires (hommes et paysages) du Germinal de Zola – ce qu'on appelle depuis quelques années, en Amérique latine notamment, les zones de sacrifice. Les auteurs qui s'inscrivent dans l'approche de la « malédiction des ressources » prennent peu en compte les questions environnementales et les conflits locaux multiformes liés aux injustices des compensations ou de la redistribution des rentes, par exemple. En d'autres termes, l'enjeu territorial passe sous les radars. Or il est fondamental pour saisir les formes d'ancrage de ces activités et leurs effets.

Selon moi, l'intérêt de cette approche est donc de fournir un cadre d'analyse générique assez efficace, mais qui demande à être enrichi et nuancé par des approches plus fines, contextualisées, territorialisées.

14

GeoÁfrica. *Les années 2000 et 2010 ont été marquées par un super cycle global des commodities qui s'est notamment traduit par un fort dynamisme des activités extractives en Afrique subsaharienne. Dans un contexte de forte augmentation des recettes de leurs exportations et de leur PIB, quelques gouvernements ont révisé le cadre de régulation des activités minières et de l'industrie pétrolière. Certains ont aussi promu des politiques de décentralisation politico-administrative. Dans quelle mesure, ces initiatives ont-elles affecté les structures des régimes rentiers et ouvert des « espaces de bifurcation » ?*

J'ai proposé la notion d'« espace de bifurcation » (MAGRIN, 2015), en m'appuyant sur des travaux en histoire institutionnelle (MAHONEY, 2000, CAPOCCIA et KELEMEN, 2007), pour désigner un moment où les changements dans le contexte et les bases de ressources des Etats rendraient possibles des changements de trajectoire politico-économique hors de systèmes rentiers jusqu'ici très peu porteurs en termes de développement. Car les deux dernières décennies ont constitué une période très dynamique marquée par l'intensification des activités extractives en Afrique, comme dans d'autres parties du monde, avec une augmentation des ressources des Etats. L'évolution de la régulation de ces activités a été une des manières de les promouvoir et de les légitimer. Les acteurs moteurs ici ne sont pas seulement les Etats, même si la régulation publique est concernée au premier chef. La Banque mondiale a appuyé et accompagné la rédaction de deux ou trois générations de codes miniers et pétroliers dans de nombreux pays entre la fin des années



1990 et la décennie 2010, les premiers étant très libéraux (attractifs pour les investisseurs, donc laissant peu de part à l'Etat), les derniers en date prenant davantage en compte les enjeux environnementaux (réduction et compensation des impacts). De manière générale, la régulation extractive s'est énormément complexifiée : elle relève de normes hybrides émises par une grande diversité d'acteurs (Etats, mais aussi institutions internationales, firmes extractives, interprofessions des firmes minières ou pétrolières) et relevant du droit dur ou d'un droit mou (codes volontaires, bonnes pratiques), comme le montre de manière magistrale la thèse de Jeanne-Solène Rey-Coquais (2022).

Dans ce contexte, certains Etats, comme le Burkina Faso, le Sénégal ou le Niger, ont décidé de flécher une part de la rente extractive vers les collectivités locales, en accordant une part plus importante aux zones d'extraction afin que les collectivités locales y aient des moyens financiers autonomes et puissent améliorer les conditions de vie dans ces espaces les plus impactés par les activités. A l'image des lois décentralisatrices dans leur ensemble, ces dispositions ont bien du mal à être appliquées, les Etats étant très réticents à transférer effectivement les ressources financières aux niveaux locaux. Au Burkina Faso et au Niger, la situation sécuritaire a pu justifier les retards dans l'application de ces lois.

De manière générale, les nouvelles régulations, qui visent à améliorer la transparence et donc la gouvernance de ressources extractives en augmentation, ainsi que la maîtrise de leurs impacts environnementaux, offrent des leviers d'action pour des acteurs désireux d'impulser des changements, au sein de l'Etat central, des collectivités locales ou de la société civile. L'existence de ces *possibilités* de changement ne signifie malheureusement pas qu'elles aient pu être exploitées. Les chocs globaux (crise de 2008, baisse des cours des matières premières après 2014, Covid, Guerre en Ukraine) et les crises politiques internes (insécurité au Sahel, instabilité) ont malheureusement réduit ces « espaces de bifurcation ».

GeoÁfrica. *Pourriez-vous évoquer le cas du Tchad, où la découverte d'importantes réserves de pétrole dans le bassin de Doba a donné lieu à des initiatives institutionnelles et politiques visant à transformer l'industrie pétrolière en vecteur de développement économique et social. Quelles ont été les principales avancées promues par ces initiatives ? Quels facteurs ont-ils, par la suite, contribué à l'échec relatif de ces mesures adoptées par le gouvernement tchadien ?*

Le cas du Tchad illustre bien les espoirs et les limites associées au contexte du dernier quart de siècle. Un consortium conduit par Exxon a lancé l'exploitation pétrolière au début des années 2000



(la construction commence en 2000, le pétrole commence à être exporté en 2003). Une production modeste (100 000 à 200 000 barils par jour) à l'échelle mondiale et même africaine a permis d'augmenter très fortement les recettes de l'Etat. Dans ce pays très pauvre et instable politiquement, l'investissement d'Exxon a été rendu possible par la participation active de la Banque mondiale, qui a joué un rôle de garant initial. Celle-ci a piloté la révision du cadre législatif (environnemental et pétrolier) national, et proposé un dispositif exigeant en matière de gouvernance et de gestion environnementale, tout en prévoyant de renforcer les capacités de l'Etat à gérer l'économie pétrolière par un projet de réforme de l'administration. Une loi a été votée au parlement tchadien prévoyant la pré-affectation de la majorité des recettes pétrolières vers les secteurs prioritaires de lutte contre la pauvreté, et 5% vers la région de production, tout en conservant une part pour les générations futures. Des mécanismes de contrôle multiniveaux (national, international, entreprise) ont été mis en place.

Malheureusement, le contexte géopolitique régional a rapidement mis à bas l'édifice normatif bâti par la Banque mondiale : dès 2006, menacé par des rébellions soutenues par le Soudan, le régime tchadien a utilisé les ressources pétrolières pour acheter des armes et la Banque mondiale a cessé ses interventions en accompagnement au projet. La multiplication des puits (plus de 1000 forés au lieu de 300 initialement prévus) pour maintenir la courbe de production a eu des impacts fonciers importants dans la zone de production, où les conditions de la production agricole se sont dégradées, alimentant un fort mécontentement. Exxon a progressivement vendu ses concessions en fin de vie à des opérateurs aux standards moins élevés, et notamment à Glencore après 2014. Avec la chute des cours, le gouvernement tchadien s'est trouvé étranglé par la dette. A Ndjaména, de gigantesques bâtiments inachevés destinés à accueillir les ministères des affaires étrangères et de l'économie, entamés en 2013-2014 et abandonnés depuis, disent le mirage pétrolier. En 2022, le Tchad est toujours 188^e sur 189 de la liste mondiale de l'Indice du développement humain, soit à la même avant dernière place qu'au début de l'exploitation pétrolière en l'an 2000.

Il est tentant de voir dans cette trajectoire une confirmation de l'hypothèse de la malédiction des ressources. Cependant, il est important de ne pas perdre de vue les facteurs contextuels extérieurs à l'arène pétrolière : le contexte géopolitique régional (guerre au Darfour, crise libyenne, crise Boko Haram) a joué un rôle dans le soutien extérieur permanent dont a bénéficié le régime tchadien de la part de la France, des Etats-Unis et de l'Union européenne, en dépit de sa nature prédatrice et autoritaire. Car le Tchad faisait figure de pôle de stabilité relative et d'allié sûr dans un



environnement déstabilisé. La rente géopolitique a autant compté que la rente pétrolière dans la permanence d'une trajectoire socio-politique tragique pour les populations tchadiennes.

GeoÁfrica. *Quels sont, à vos yeux, les principaux obstacles qui bloquent les trajectoires de bifurcation des régimes rentiers ?*

Cette question est bien difficile. Les transformations socio-politiques des systèmes rentiers dépendent de facteurs à la fois internes et externes. Sur le plan interne, les sociétés africaines sont soumises à des pressions très fortes : en contexte de pauvreté, la croissance démographique place chaque année des dizaines de millions de jeunes africains sur le marché du travail (environ 300 000 nouveaux entrants pour des pays comme le Tchad, le Niger, le Mali). Les conditions environnementales de la production agricole sont difficiles, irrégulières, parfois dégradées, l'insécurité menace des territoires entiers, même si cela ne concerne pas de manière égale tout le continent africain. Les besoins sont immenses (alimentation, eau, énergie, transports) et les marges de manœuvre des classes politiques sont très minces pour y répondre. L'étroitesse des options disponibles du fait des contraintes internes et externes (dépendance envers l'aide, les investissements, les structures économiques extraverties héritées et les cours des matières premières) n'est pas favorable à la construction de débats démocratiques sur des choix de société permettant la définition de voies de développement plus originales et autonomes. Cette situation, dénoncée depuis les indépendances, est hélas toujours d'actualité.

Le contexte des deux dernières décennies a néanmoins permis certains progrès : des investissements importants dans les infrastructures ont été réalisés, certaines maladies ont reculé (paludisme, Sida), l'accès à l'eau s'est amélioré, et, dans certains pays, la démocratie et la décentralisation se sont bien ancrées (Sénégal, Ghana...). Les avancées de l'urbanisation et de l'intégration régionale, de même que la diffusion rapide du numérique, ouvrent des perspectives de diversification pour des économies primaires jusqu'ici dépendantes de l'exportation des matières premières brutes. L'arrivée massive des acteurs chinois et la diversification des partenariats extérieurs a favorisé les investissements dans certains domaines.

Depuis la crise 2019, l'horizon s'est assombri. Les soubresauts de l'économie mondiale ont fortement affecté le continent africain – l'Afrique sub-saharienne ayant été bien plus affectée par les impacts économiques indirects du Covid que par ses effets sanitaires. Le contexte de la mondialisation semble aussi moins favorable pour que l'Afrique puisse saisir des opportunités de



sortie de son mode d'ancrage historique dans la mondialisation caractérisé par l'exportation de matières premières brutes au bénéfice des acteurs dominants du système mondial et de ses dirigeants, au détriment de sa population (ILIFFE, 2007 ; MBEMBÉ, 2010). Les logiques de rivalités exacerbées pour l'accès aux ressources de la transition énergétique, sur fond de compétition géopolitique entre puissances occidentales, Chine, Russie et pays émergents, risquent de réduire les marges de manœuvre des pays africains, d'affaiblir les démocraties et de favoriser l'instabilité politique. Cependant, il ne faut pas oublier que les situations varient fortement d'un pays à l'autre et que le poids des incertitudes liés à l'avenir de la démocratie en contexte de crise climatique et de rivalités géopolitiques globales exacerbées n'est pas spécifique au continent africain.

Références citées dans les réponses :

AUTY, R. M. Industrial policy reform in six large newly industrializing countries: The resource curse thesis. **World development**, vol. 22, n 1, 1994, p. 11-26.

CAPOCCIA G., KELEMEN R.D. (2007), The Study of Critical Junctures : Theory, Narrative and Counterfactuals in Historical Institutionalism. **World Politics**, vol. 59, n. 3, 2007, p. 341-369.

DONNER N. Notes sur la dimension immunitaire des enclaves pétrolières. **EchoGéo** n. 17, 2011. URL : <http://echogeo.revues.org/12555>

DONNER N., 2014. **La clé des champs : enclavement et immunité territoriale de l'exploitation pétrolière en Afrique centrale (Tchad, Guinée Equatoriale, Sao Tome et Principe)**. Thèse de doctorat en géographie, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, 2014, 412p.

ILIFFE, J. **Les Africains. Histoire d'un continent**. Paris: Flammarion, 2009 701p.

KARL, T.L. **The paradox of Plenty: Oil Booms and Petro-States**. Berkeley: University of California Press, 1997

MAGRIN, G. **Voyage en Afrique rentière, une lecture géographique des trajectoires du développement**. Paris : Publications de la Sorbonne, coll. Territoires en mouvements, 2013, 424 p.

MAGRIN, G. L'Afrique entre « malédiction des ressources » et « émergence » : une bifurcation ? . **Revue Française de Socio-Économie**. n. 2 (Hors-série), 2015: p. 105-120. URL: www.cairn.info/revue-francaise-de-socio-economie-2015-2-page-105.htm

MAGRIN, G; NINOT, O. Transitions et développement en Afrique: un continent d'incertitude. **Bulletin de l'Association de géographes français**, vol. 97, n. 4, 2021, p.395-411



MAGRIN G, VAN VLIET G. Greffe pétrolière et dynamiques territoriales : l'exemple de l'on shore tchadien. **Afrique contemporaine**, n° 216, 2005, p. 87-105.

MAHONEY J. Path dependence in historical sociology. **Theory and Society**, n. 29, 2000, p. 507-548.

MBEMBE, A. **Sortir de la grande nuit : Essai sur l'Afrique décolonisée**. Paris: Éditions La Découverte, 2010, 243 p.

REY-COQUAIS, J.-S. **Régulation environnementale du secteur minier cuprifère au Chili et au Pérou: une analyse géographique des normes environnementales en territoires andins**. Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2022.

Thèse de Doctorat et quelques publications récentes de Géraud Magrin

MAGRIN, G. **Le sud du Tchad en mutation des champs de coton aux sirènes de l'or noir**. Thèse de doctorat en Géographie: Université Panthéon-Sorbonne. Paris: Université Panthéon-Sorbonne, 2 vol., 2000, 454 p.

MAGRIN, G.; NINOT, O. Freins et moteurs du développement en Afrique. **Questions internationales**, n. 115, 2022, pp.14-25.

MAGRIN, G. L'Afrique face au nouveau monde multipolaire. In: Pourtier, R. (Ed.). **Géopolitique de l'Afrique et du Moyen-Orient**. Paris: Nathan, 2022, p. 288-303.

MAGRIN, G. Economies de rente et ancrage dans la mondialisation. In: Pourtier, R. (Ed.) **Géopolitique de l'Afrique et du Moyen-Orient**. Paris: Nathan, 2022, p.80-98.

MAGRIN, G; NINOT, O. Transitions et développement en Afrique: un continent d'incertitude. **Bulletin de l'Association de géographes français**, vol. 97, n. 4, 2021, p.395-411

MAGRIN, G.; MONTCLOS M-A Pérouse de. Crisis and Development. The Lake Chad Region and Boko Haram. Paris: AFD, 2018, 272 p.

MAGRIN, G.; La desaparición del lago Chad: Historia de un mito. In: Salamanca Villamizar S. (dir.); Astudillo Pizarro F. (dir.). **Recursos, vínculos y territorios. Inflexiones transversales en torno al agua**, Rosario: Universidad Nacional de Rosario, 2017, p. 299-307.

MAGRIN, G. **Voyage en Afrique rentière, une lecture géographique des trajectoires du développement**. Paris : Publications de la Sorbonne, coll. Territoires en mouvements, 2013, 424 p.

